



REPUBLIQUE DES SEYCHELLES

**ALLOCUTION DE S.E.M. JÉRÉMIE BONNELAME
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES**

**DEVANT LA 59^{ÈME} SESSION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

NEW YORK, LE 30 SEPTEMBRE 2004

MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DES SEYCHELLES
AUPRÈS DES NATIONS UNIES
800 SECOND AVENUE, SUITE 400C
NEW YORK, NY 10017
TEL: (212) 972-1785

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames,
Messieurs.

Ma délégation se réjouit de vous voir présider cette session de l'Assemblée Générale.

Elle tient aussi à exprimer sa haute estime pour le Président sortant, Monsieur Julian Hunte, de Sainte Lucie, ainsi que pour le Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Kofi Anan.

Les Seychelles, petit pays insulaire, se définissent par leur double appartenance régionale : L'Océan Indien et l'Afrique continentale ; et par leur appartenance à plusieurs espaces linguistiques et culturels.

Elles se veulent aujourd'hui un exemple de cohabitation de l'homme et de la nature, et un exemple d'unité au sein du peuple, grâce à un programme social audacieux .

Ces deux objectifs sont au cœur de l'entreprise de développement.

Au mois d'avril de cette année, Monsieur James Michel a succédé, par une transition politique calme et digne, à Monsieur Albert René à la Présidence de la République.

Le nouveau Président défend la même philosophie de développement, en tenant compte du changement intervenu sur le plan mondial et des nécessités économiques inhérentes au démarrage d'une nouvelle phase de notre développement.

Autrement dit, il a pris la mesure de nos difficultés et des options s'offrant à nous, en matière de certains secteurs de notre économie tels :

- de balance des paiements,
- de poids de la dette,
- de l'accès dans des conditions raisonnables aux capitaux, pour nous qui sommes un pays à revenu intermédiaire,
- et l'accès aux marchés ... ainsi de suite.

En concertation avec les Institutions de Bretton Woods et nos autres partenaires habituels - nous nous sommes engagés dans un programme d'ajustement et de redynamisation de notre économie.

Certes nous avançons à notre rythme puisque nous restons une économie vulnérable, car petite, insulaire et somme toute isolée des marchés.

Monsieur le Président.

J'aimerais dire quelques mots sur l'engagement des Seychelles au sein de la Communauté Internationale.

D'abord en ce qui concerne la question de sécurité :

La lutte contre le terrorisme, la lutte contre le blanchiment d'argent, et la lutte contre le trafic de drogue sont aux Seychelles l'objet d'une action préventive et dissuasive.

Cette action s'attaque aux causes, aux méthodes et aux ramifications de ces activités criminelles.

Les Seychelles ont ratifié toutes les conventions internationales se rapportant aux narcotiques et nous soutenons l'ensemble des résolutions des Nations Unies sur la prévention et la suppression du financement des actes terroristes.

Nous nous conformons aux recommandations du GAFI, ainsi qu'aux exigences de l'OCDE et du FMI.

Nous venons de promulguer en 2004 une *Loi sur la prévention du terrorisme* et nous révisons actuellement les lois que nous avons adoptées en 1994 *sur les Institutions Financières* et en 1996 *sur le Blanchiment de Capitaux*

J'ajouterai que notre secteur off-shore fait l'objet d'une même vigilance dans le cadre de l'application d'une *Loi sur les prestations de services*, promulguée l'an passé.

Monsieur le Président,

Nous nous engageons pleinement dans ce combat pour la sécurité et la stabilité mais dans des conditions difficiles car le critère très contestable du PIB par tête nous bloque l'accès à la plupart des programmes d'aide au développement.

Monsieur le Président,

Un état petit et vulnérable accorde toujours plus d'importance à la reconnaissance de son identité et à la défense de sa stabilité.

Nous adhérons donc sans réserve aux principes et aux objectifs de paix globale, de sécurité et de développement qui définissent les Nations Unies.

Nous voulons que l'Organisation reste très active dans ses démarches pour amener la paix, notamment au Moyen Orient et en Afrique, dans toutes ces zones où les conflits sont aujourd'hui chroniques et ne font qu'empirer.

Nous souhaitons que la réorganisation en cours de l'Assemblée Générale permette son repositionnement autour d'actions concrètes et de mécanismes de suivi et de contrôle.

Nous pensons que le Conseil de Sécurité doit s'ouvrir à davantage de membres permanents et non permanents, afin que les pays industrialisés ou en voie de développement, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine puissent contribuer à la dynamique du Conseil.

Plus que jamais un vrai dialogue Nord-Sud est essentiel pour résoudre les conflits et chercher des solutions communes aux problèmes communs que posent le SIDA, la Pauvreté, la Dette, le Terrorisme...autant de menaces qui requièrent des réponses communes et des responsabilités partagées.

Ce dialogue exige une nouvelle éthique et une nouvelle vision du développement qui revitalisent les relations internationales et corrige les injustices.

Il importe, en particulier, de traiter la question de la dette sur le fond et d'adopter des mesures énergiques pour soulager les Etats que ce fardeau paralyse dans leur développement.

Nous saluons les échanges entre le G8 et les pays en voie de développement qui sont ses interlocuteurs.

Il s'agit d'une plate-forme de négociation qui aurait dû faire aboutir concrètement les recommandations du Sommet du Millénaire, de Monterrey, de Johannesburg et de Doha.

Il importe notamment que l'allocation par les pays du G8 de 0.7% de leur PNB au développement international soit vue comme un objectif réaliste.

Monsieur le Président,

Dix ans après l'adoption du Plan d'Action de la Barbade, nous attendons de la conférence qui se tiendra à Maurice au début 2005, une évaluation sans indulgence de la mise en œuvre de ce plan et l'adoption de mesures et de mécanismes opérationnels.

Pour cette évaluation et son suivi, nous comptons sur l'engagement actif de nos partenaires.

En matière de commerce international, un tel soutien et un tel engagement, devraient s'exprimer au travers d'un traitement spécial et différencié à l'endroit des pays en voie de développement qui ont des faiblesses structurelles, tels les Petits Etats Insulaires en Voie de Développement.

De tels aménagements doivent inclure les questions délicates d'accès aux marchés et de relations commerciales.

L'enjeu est d'éviter que nos pays ne soient plus encore marginalisés dans un système qui se veut pourtant d'intérêt général.

C'est pour cela que nous invitons l'OMC à adopter une vision du développement fidèle aux évolutions intervenues ces dernières années.

Je me réfère :

- au lancement du cycle de Doha consacré explicitement au Développement,
- à l'affirmation d'une voix africaine, sur des dossiers sensibles comme les produits de base.

Les nouvelles relations commerciales doivent aussi permettre aux pays en voie de développement de continuer à se doter des moyens d'être plus compétitifs.

Monsieur le Président,

Une autre urgence, pour nous qui sommes les plus exposés aux conséquences du réchauffement du climat, c'est la ratification par tous les pays développés du Protocole de Kyoto.

Il s'agit du seul instrument capable d'agir efficacement sur un danger qui nous concerne tous.

Nous pensons qu'il faut également envisager la création d'un Fonds spécial au sein des Nations Unies pour faire face aux pertes et manques à gagner dus aux changements climatiques.

Enfin, je tiens à redire la signification que nous attachons au programme du NEPAD car il est l'un des meilleurs outils permettant aux pays africains de s'approprier leur développement.

Nous apprécions l'engagement du G8 à cet effet, au travers de son Plan d'Action pour l'Afrique.

Nous souhaitons vivement que l'agenda du développement mis en œuvre par le NEPAD intègre pleinement les besoins spécifiques des 8 Etats insulaires africains.

Toutes ces questions ont aujourd'hui d'une importance accrue.

Nous attendons de la Présidence Britannique du G8 en 2005 et de la Conférence des Nations Unies consacrée au suivi des Objectifs du Millénaire, également prévue en 2005, un rééquilibrage très nette en faveur de nos Etats.

Monsieur le Président,

Les Seychelles réaffirment leur soutien à l'Assemblée Générale des Nations Unies et vous remercient pour l'action personnelle que vous menez. Elles remercient également Monsieur le Secrétaire Général.

Mon pays plaide une cause qui est celle du développement reconnu comme un droit fondamental.

Ce droit crée l'obligation d'être politiquement solidaire, au sens le plus actif de ce terme.

Je vous remercie de votre attention, Excellences, Mesdames, Messieurs

